

Élèves de 6e harcelés: le ministre appelle les chefs d'établissements à "la vigilance"

Paris, 17 sept. 2021 (AFP) -

Le ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer a demandé aux chefs d'établissement de collèges de "renforcer la vigilance" contre le harcèlement, après des menaces et insultes proférées ces derniers jours sur les réseaux sociaux envers des élèves de sixième nés en 2010.

"Le bon accueil des élèves de 6e et leur intégration réussie grâce à la bienveillance de leurs camarades et des adultes sont un enjeu essentiel de la vie scolaire au collège", rappelle en préambule Jean-Michel Blanquer, dans un courrier envoyé aux chefs d'établissement jeudi soir.

Le ministre a également posté une vidéo sur les réseaux sociaux.

En cette rentrée, "ce thème prend une acuité particulière en raison d'un mouvement inquiétant signalé dans certains établissements. Un nouveau phénomène apparu récemment sur les réseaux sociaux TikTok et Twitter encourage les insultes et les menaces, par des camarades plus âgés, envers les enfants nés en 2010", poursuit M. Blanquer dans son courrier.

Le ministre de l'Éducation nationale demande ainsi aux proviseurs "d'être très attentifs et de mettre en place les procédures de signalements et de prise en charge adéquates, comme encourager les familles à contacter le 3018 pour demander le retrait de la vidéo en ligne et des commentaires et atténuer ainsi la viralité; rédiger un "fait établissement" de niveau 2 ou 3; contacter si besoin l'équipe mobile de sécurité afin de ne pas laisser un traumatisme s'installer ou encore rappeler que si un élève de la classe ou de l'établissement est identifié comme harceleur, il est passible de sanction disciplinaire".

Cette consigne fait notamment suite à un communiqué de la principale fédération de parents d'élèves FCPE, qui a demandé mercredi au gouvernement d'"agir en urgence" car "les enfants de 2010 sont devenus la cible de campagnes d'insultes, de harcèlement et de cyberharcèlement".

"Si un grand nombre d'enfants ne fréquentent pas les plateformes, pour celles et ceux qui y passent du temps, il est évident que leur santé mentale et psychologique est en réel danger", affirme la fédération.

Tik Tok France a, par ailleurs, assuré à l'AFP avoir "retiré vendredi tous les hashtags" de la plateforme visant à harceler les élèves de sixième nés en 2010.

Un phénomène toutefois minimisé par le principal syndicat des chefs d'établissement (SNPDEN). "Nous n'avons pas du tout constaté d'incidents de ce type dans les établissements, et aucun des 70 chefs d'établissement réunis en conférence nationale cette semaine n'avaient entendu parler de ce mouvement sur les réseaux sociaux", a affirmé à l'AFP Bruno Bobkiewicz, son secrétaire général.

Contactés par l'AFP, plusieurs pères et mères de famille d'élèves en classe de 6e nés en 2010 ont affirmé que leurs enfants "n'étaient pas du tout concernés par cette campagne de harcèlement".

asm/aco/tes

TWITTER

Afp le 17 sept. 21 à 16 41.